



RAPPORT ANNUEL



2023

Table des matières

VISION

Des producteurs laitiers engagés. Des troupeaux sains et rentables. Une industrie dynamique.

MISSION

- Fournir des services et des programmes combinés pour répondre aux divers besoins des producteurs.
- Contribuer à la gestion des données.
- Jouer un rôle de leader dans l'industrie pour créer des alignements ou des partenariats.

EN COUVERTURE :
Nandale, Pakenham (Ontario)



Holstein Canada
20 Corporate Place C.P. 610
Brantford (Ontario) N3T 5R4

Sans frais : 1 855 756-8300
Texte : 226 401-8305

www.holstein.ca

- 03** Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle
- 04** Mot du président
- 06** Mot de la chef de la direction
- 07** Reconnaissances et réalisations des membres
- 08** Résolutions non contraignantes de 2023 : mise à jour
- 11** Faits saillants financiers 2023 – Survol
- 12** Activités de classification et revenu d'exploitation en 2023
- 13** Rapport financier de 2023
- 14** États financiers de 2023

141^e assemblée générale annuelle des membres

ORDRE DU JOUR

De 8 h à 9 h : petit déjeuner | De 9 h 30 à 13 h : AGA

1. Mot de bienvenue

2. Ouverture de l'assemblée

3. Hymne national

4. Moment de silence en souvenir des membres de la famille Holstein Canada qui nous ont quittés

5. Présentation des scrutateurs et du parlementaire

6. Présentation des personnes siégeant à la table d'honneur et du conseil d'administration de Holstein Canada

7. Approbation de l'ordre du jour

8. Points saillants du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de 2023

9. Remerciements aux anciens présidents et membres du conseil d'administration

10. Allocution du président

11. Rapport de la chef de la direction

12. Rapport financier de 2023

13. Nomination du cabinet d'audit

14. Présentation du budget de 2024

15. Remise des reconnaissances Un siècle de Holstein

16. Rapport du Comité des reconnaissances

17. Message des Producteurs laitiers du Canada

18. Message de l'honorable Rob Black, sénateur du Canada

19. Message de l'honorable Lawrence MacAulay, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada

20. Message de Holstein USA

21. Message de Holstein Mexico

22. Message de Jersey Canada

23. Pause

24. Dévoilement de la Vache de l'année 2023

25. Résolutions des membres

26. Remise des bourses d'études 2023

27. Séance de consultation des membres

28. Invitation au Congrès national Holstein 2025 en Nouvelle-Écosse

29. Observations finales et levée de séance



Mot du président

Pour avoir été directement témoin du temps et du dévouement que les administrateurs, les membres des comités et le personnel de Holstein Canada consacrent à leur travail, je suis extrêmement fier des réalisations présentées dans le rapport annuel de cette année. En cette période de l'année où nous reconnaissons les efforts réunis de nos membres, de notre personnel et de nos partenaires, je suis persuadé que notre Association demeure fermement engagée à l'égard de ses objectifs clés, qui sont d'encourager l'innovation, de mieux soutenir la communauté et de promouvoir la race Holstein.

En novembre dernier, j'ai eu l'occasion d'assister au congrès de la Fédération mondiale Holstein Friesian en compagnie de Sartaj Sarkaria, notre chef de la direction. De nombreux homologues internationaux étaient présents, dont le représentant du Kazakhstan qui a été accueilli à la WHFF en 2023. Entre autres conférences, la D^{re} Christine Baes, scientifique canadienne de l'Université de Guelph, a parlé de la valeur génétique de la race Holstein, tandis que Jeffrey Bewley, de Holstein USA, a donné une présentation sur les avancées technologiques expérimentées par les éleveurs. Les connaissances acquises à ce congrès joueront sans aucun doute un rôle essentiel dans nos prochaines démarches.

À la mi-janvier, plus de 1000 enthousiastes de l'industrie laitière ont regardé le dévoilement des 20 Maîtres-éleveurs canadiens de 2023. Ce quatrième dévoilement en direct était animé par Alex Laliberté, classificateur, et Caroline Jovanovic, évaluatrice du bien-être des animaux. Les Maîtres-éleveurs de 2023 viennent de partout au pays : 12 du Québec, 4 de l'Ontario, 1 de l'Alberta, 1 du Nouveau-Brunswick et 2 de la Nouvelle-Écosse. Cette année, pour la quatrième fois seulement dans notre histoire, nous avons vu un producteur obtenir cette prestigieuse distinction pour la quatrième fois, ce qui constitue un exploit absolument remarquable. Comme le veut la tradition, les Maîtres-éleveurs recevront leurs plaques lors de notre Congrès national de 2024, où j'aurai le plaisir de les rencontrer et de les féliciter.

En cette période d'incertitude économique, Holstein Canada est heureuse d'offrir des services à ses membres qui, à leur tour, fournissent les données dont les producteurs ont besoin pour prendre des décisions plus éclairées et plus rentables dans leurs troupeaux. Cette incertitude a un impact sur nous tous. L'année dernière, afin de

garantir la stabilité et la viabilité de l'Association, nous avons renforcé nos efforts en matière de gouvernance, de gestion des dépenses et de contrôles financiers, et ces mesures ont donné des résultats positifs.

Le présent rapport sera mon dernier, car je quitte le poste d'administrateur que j'occupe depuis près d'une décennie. Au sujet de mon parcours, on m'a récemment demandé de réfléchir à nos réalisations les plus marquantes. Elles ont été nombreuses, par exemple la publication du nouveau livre généalogique, le lancement de l'application ConneXXion et l'honneur qui m'a été donné de représenter Holstein Canada tant à l'échelle locale qu'internationale.

L'évolution de notre association de race, maintenant devenue une organisation axée sur les services, mérite certainement d'être soulignée. Le fait d'avoir pu contribuer à orienter notre plan stratégique a été pour moi une expérience enrichissante, tout comme la chance d'assister à des changements dynamiques dans l'industrie laitière et dans notre association, de partager les triomphes et de relever des défis avec vous tous.

Je remercie sincèrement mes collègues administrateurs, les membres des comités et le personnel des sections et de Holstein Canada pour le soutien qu'ils m'ont apporté au fil des ans, et je tiens à ce que tout le monde sache que j'ai apprécié chaque minute de mon mandat.

Je vous encourage à toujours garder à l'esprit que cette association vous appartient. Le retour d'information et la participation des membres sont essentiels pour maintenir notre présence et façonner ensemble l'avenir de Holstein Canada.

Sincères salutations,

Ben Cuthbert



Conseil d'administration

Ben Cuthbert (président) (C.-B.)
BCuthbert@holstein.ca

Angus MacKinnon (vice-président) (Qc)
AMackinnon@holstein.ca

Doug Peart (3^e membre de l'Exécutif) (Ont.)
DPeart@holstein.ca

Willem Vanderlinde (Alb./ T.N.-O.)
WVanderlinde@holstein.ca

Harold Sweetnam (Sask./Man.)
HSweetnam@holstein.ca

Dennis Werry (Ont.)
DWerry@holstein.ca

Nancy Beerwort (Ont.)
NBeerwort@holstein.ca

Brian Slaughter (Ont.)
BSlaughter@holstein.ca

Gilles Côté (Qc)
GCote@holstein.ca

Benoît Turmel (Qc)
BTurmel@holstein.ca

Sylvie Mahannah (Qc)
SMahannah@holstein.ca

Karen Versloot (Canada atlantique)
KVersloot@holstein.ca



Comités du conseil

- Audit et finances
- Reconnaissances
- Consultatif sur la race
- Consultatif sur la classification
- Gouvernance
- Ressources humaines
- Risque
- Expositions et jugement
- Consultatif des Jeunes leaders

N'hésitez pas à communiquer avec les administrateurs et les comités du conseil d'administration de Holstein Canada. Visitez le site www.holstein.ca pour consulter la liste des membres des comités.





Mot de la chef de la direction

Chers membres de Holstein Canada,

Au cours de l'année écoulée, notre organisation a fait preuve d'une résilience remarquable, a favorisé la collaboration au sein de notre communauté et a franchi des étapes importantes. Cette résilience témoigne de notre engagement inébranlable envers l'excellence dans l'amélioration de la race, le progrès génétique et les services aux membres. Comme le montrent les points saillants du rapport annuel de cette année, notre dévouement a produit des résultats tangibles, qui mettent en évidence l'impact positif de nos efforts collectifs et qui ouvrent la voie à notre succès futur.

POINTS SAILLANTS

1. **Réussite en matière d'élevage** : Nos programmes d'amélioration génétique donnent régulièrement des résultats positifs et contribuent à améliorer la race Holstein à l'échelle nationale et dans le monde entier.
2. **Innovations technologiques** : Holstein Canada demeure à l'avant-garde du progrès technologique dans l'industrie laitière. Nous avons adopté des solutions numériques pour optimiser les services aux membres, les processus d'enregistrement et la gestion des données.
3. **Engagement des membres** : Nos efforts pour promouvoir le sentiment d'appartenance de nos membres à l'égard de la communauté ont été couronnés de succès. Grâce à divers événements, programmes éducatifs et initiatives, nous continuons à renforcer le réseau de Holstein Canada.
4. **Viabilité financière** : Malgré les défis posés par différents facteurs externes, la situation financière de Holstein Canada demeure axée sur l'avenir. Dans cette optique, nous sommes bien placés pour amorcer nos activités futures et pour servir nos précieux membres.

Alors que nous réfléchissons aux succès et aux obstacles de l'année écoulée, nous reconnaissons les remarquables efforts collectifs de nos membres, de notre personnel et de nos partenaires dévoués. Holstein Canada exemplifie le pouvoir de la collaboration et de la passion partagée. À l'avenir, nous continuerons à encourager l'innovation, à soutenir nos membres et à promouvoir la race Holstein.

Cette année, la force et la résilience de notre communauté se sont manifestées dans nos réalisations collectives comme dans les défis à relever, et dans les défaites comme dans nos plus belles réussites. Ce sont votre engagement, vos idées et vos points de vue qui façonnent l'avenir de Holstein Canada. Alors que nous naviguons dans le paysage en constante évolution de l'industrie laitière, votre participation active et votre retour d'information nous sont indispensables.

Merci pour votre fidèle dévouement à la race Holstein et à Holstein Canada. Ensemble, bâtissons notre avenir commun sous le signe du progrès, de la durabilité et de la prospérité.

Cordialement salutations,

Sartaj Sarkaria



Reconnaitances et réalisations des membres

Un siècle de Holstein

Pour récompenser 100 ans d'adhésion continue à Holstein Canada

1924 – 2023

Descendants de Charles O. Peart
Hagersville (Ont.)

1923 – 2023

Descendants de Raymond E. Anderson
Waterford (Ont.)

Bourses d'études

Pour appuyer l'éducation des jeunes

ONTARIO

Carmen VanderWal, Université de Guelph
Mount Brydges (Ont.)

Sarah Dean, Université de Guelph
Arnprior (Ont.)

QUÉBEC

Audrey Labbé, Institut de technologie agroalimentaire
du Québec - Campus de LaPocatière
Saint-Lambert-de-Lauzon (Qc)

Cadence Beck, Université de Guelph
Shawville (Qc)

EST

Lauren Boonstoppel, Université Dalhousie,
Dumfries (N.-B.)

QUEST

Nicole Verhoef, Collège Lakeland
Comté de Red Deer (Alb.)

Concours All-Canadian

La liste complète des résultats se trouve sur le site Internet de
Holstein Canada : www.holstein.ca

Plaques Maître-éleveur

Pour récompenser l'excellence en élevage

PLAQUES	PRÉFIXE	ENDROIT
1 ^{re}	CLARKES	New Canaan (N.-B.)
2 ^e	CLOVIS	Saint-Alexandre-de-Kamouraska (Qc)
1 ^{re}	COLSTEIN	Middle Musquodoboit (N.-É.)
1 ^{re}	CORLANE	Comté de Leduc (Alb.)
1 ^{re}	CRAIG	Saint-Patrice-de-Beaurivage, QC
1 ^{re}	DESPICS	Palmarolle (Qc)
1 ^{re}	GINEL	Saint-Ignace-de-Stanbridge (Qc)
1 ^{re}	HANALEE	Embro (Ont.)
1 ^{re}	JOLIPRE	Saint-Moïse (Qc)
1 ^{re}	JULIO	Granby (Qc)
2 ^e	LARELEVE	Sainte-Agnès-de-Dundee (Qc)
1 ^{re}	LINDENOORD	Heatherton (N.-É.)
1 ^{re}	LUCYVES	Saint-Alban (Qc)
2 ^e	NANDALE	Pakenham (Ont.)
2 ^e	PAVICO	Waterville (Qc)
1 ^{re}	PIMABO	Palmarolle (Qc)
1 ^{re}	RESCATOR	Palmarolle (Qc)
1 ^{re}	RICHLAND	Stirling (Ont.)
4 ^e	SUNNYLODGE	Chesterville (Ont.)
1 ^{re}	VALRICK	Saint-Louis (Qc)



Résolutions non contraignantes 2023 : mise à jour

Rapports

1. Classification (soumise par la section N.-É./T.-N.-L.)

- Considérant que la classification est un service éducatif pour lequel les membres de Holstein Canada doivent payer;
- Considérant que l'explication du rapport de classification est incluse dans ce service;
- Considérant que les rapports ne sont plus imprimés à la ferme.

Il est résolu qu'avant le départ du classificateur, le membre reçoive un exemplaire de son rapport par courriel ou visualise le rapport sur la tablette du classificateur afin de pouvoir bénéficier pleinement du service de classification.

Plan d'action : L'équipe de Holstein Canada met à niveau la fonction de production de rapports et la mettra à la disposition des classificateurs cette année.

2. Classification (soumise par la section QC)

- Considérant que quelques producteurs semblent avoir remarqué que certains classificateurs favorisent certains styles de vaches pour la classification, plutôt que les critères établis par Holstein Canada;
- Considérant que présentement, le moyen de juger de la précision d'un classificateur est de comparer son score de classification moyen par rapport à la moyenne de la race plutôt que le rapprochement par rapport au score réel des animaux classés;
- Considérant qu'avec le processus de régionalisation de la classification, certains producteurs ont mentionné leur crainte par rapport à une régionalisation de la conformation;
- Considérant que présentement, la classification est encore très subjective puisque plusieurs caractères ne sont pas mesurés et seulement évalués visuellement;
- Considérant que l'évolution du modèle de la vache type n'est pas encore bien comprise de tous les producteurs;
- Considérant que la présentation de la classification sous forme de score linéaire n'est peut-être pas la meilleure représentation visuelle pour permettre de bien juger du travail du classificateur et pour permettre aux producteurs moins à l'aise avec la classification de faire le rapprochement entre la classification et l'allure réelle de la vache.

Il est par conséquent résolu que soit ajouté aux rapports de classification : un profil, une vue de face et une vue de derrière en fonction de la classification reçue pour chacune des vaches pour des bases de formation et d'appréciation de la classification. Le profil de la vache généré devrait aussi être superposé avec la vache type afin de mieux identifier les défauts majeurs.

Plan d'action : Holstein Canada se concentre actuellement sur l'intelligence artificielle et informera les membres cette année concernant le champ d'application défini et les progrès réalisés.

Fonction de recherche

3. Commandes d'identifiants de remplacements (soumise par la section N.-É./T.-N.-L.)

- Considérant qu'il est parfois facile de faire des erreurs et des fautes typographiques.

Il est résolu que Holstein Canada ajoute une option de demande de renseignements sur les animaux pour servir de fonction de recherche lors des commandes d'identifiants de remplacement pour les rendre plus conviviales et éviter les erreurs.

Plan d'action : Ce projet est en cours de réalisation pour 2024.

Exposition nationale

4. Désignation (soumise conjointement par les sections C.-B., Alb., Sask. et Man.)

- Considérant qu'en raison de la vaste étendue géographique du Canada, l'existence d'une exposition nationale dans l'Est du pays limite la possibilité pour les provinces de l'Ouest de participer à des expositions;
- Considérant que, à titre de référence, la distance entre Charlottetown (Î.-P.-É.) et Toronto est d'environ 2600 km et que, toujours à titre de référence, elle est d'environ 2600 km de plus vers l'ouest jusqu'à Brandon, au Manitoba, et de 2100 km de plus jusqu'à Abbotsford, en Colombie-Britannique;
- Considérant que la santé et le bien-être de tous les animaux sont une priorité absolue et que les voyages sur de longues distances sont particulièrement difficiles pour le bien-être des animaux;
- Considérant que le voyage pour participer à l'exposition nationale annuelle nécessite environ 12 arrêts pour traire les bovins à l'aller;
- Considérant que les expositions nationales ont lieu tous les quatre ans dans l'Ouest du Canada, et que les exposants de l'Ouest doivent parcourir de très longues distances, en dépit de conditions hivernales imprévisibles, pour se rendre à la Royale de Toronto afin de participer à une exposition nationale annuelle;
- Considérant que le coût et les dépenses du transport sont égaux ou supérieurs à 50 000 \$ pour un aller-retour entre Chilliwack (Colombie-Britannique) et Toronto (Ontario);
- Considérant que l'exposition Westerner Dairy Showcase est déjà en place et qu'il n'y aura pas de coûts supplémentaires pour Holstein Canada;
- Considérant que les provinces de l'Ouest ont des animaux de grande qualité et qu'une exposition nationale permettrait de reconnaître ces animaux au niveau national;
- Considérant que l'exposition dans l'Ouest du Canada doit être considérée au même titre qu'une exposition nationale dans l'Est du Canada (c.-à-d. points pour les nominations *All-Canadian*);
- Considérant qu'il est possible d'encourager la participation de l'Ouest à un plus grand nombre d'expositions et de promouvoir la race Holstein dans tout le Canada.

Il est par conséquent résolu que Holstein Canada désigne l'exposition Westerner Dairy Showcase à Red Deer comme exposition nationale.

Plan d'action : Holstein Canada a entrepris de désigner l'exposition de Red Deer comme « exposition nationale » et en discutera avec le Comité des expositions et du jugement au cours des prochains mois.

Congrès HC

5. Rotation (soumise conjointement par les sections N.-B., Î.-P.-É., N.-É./T.-N.-L.)

- Considérant que le Congrès national Holstein Canada a lieu à tour de rôle dans les régions de l'Ouest du Canada, de l'Ontario, du Québec et des provinces de l'Atlantique, de sorte que chaque région a l'occasion d'être l'hôte du Congrès une fois tous les quatre ans, ce qui représente pour chacune des sections de l'Atlantique une rotation de douze ans,
- Considérant que dans le passé, les Congrès organisés dans la région de l'Atlantique ont suscité une bonne participation et ont été appréciés par tous ceux qui y ont participé;
- Considérant que la province hôte et les autres provinces de l'Atlantique ont la possibilité de commercialiser du bétail, de créer des réseaux et d'établir des contacts avec d'autres membres.

Il est résolu que la rotation du Congrès national de Holstein Canada reste la même et que les sections de l'Atlantique aient la possibilité d'en organiser un tous les quatre ans.

Plan d'action : Il a été établi que cette rotation était déjà en place.

Services Internet

6. Liste (soumise par la section Ont.)

- Considérant que le nombre et le pourcentage d'animaux soumis à des tests génomiques dans la race Holstein au Canada sont faibles;
- Considérant que les membres de Holstein Canada doivent voir plus d'intérêt à ce que leurs animaux soient soumis à des tests génomiques;
- Considérant que les jeunes animaux, en particulier les génisses, représentent souvent la plus grande valeur génétique et le plus grand potentiel de génération de revenus dans un troupeau;
- Considérant que les membres de Holstein Canada qui effectuent des tests génomiques ont besoin que Holstein Canada offre une plus grande valeur à leurs animaux, de manière comparable à ce qui est fait pour les membres dont les animaux sont des lauréats d'exposition;
- Considérant que les acheteurs potentiels, nationaux et étrangers, ont besoin d'une source d'information sur les animaux Holstein canadiens de haute qualité génétique.

Il est résolu que Holstein Ontario demande à Holstein Canada d'affecter des ressources en 2023 pour créer un service grâce auquel, au moment de l'enregistrement et du testage génomique des animaux (femelles et mâles), une liste sera créée et publiée mensuellement, sur son site Internet, pour au moins le premier 1% de la liste des animaux testés selon l'IPV, l'indice Pro\$ et d'autres caractères que Holstein Canada considère comme essentiels au succès futur de la race Holstein canadienne.

Plan d'action : Ce projet est terminé et sera bientôt disponible pour les femelles uniquement.

Généalogies

7. Coupe de l'éleveur (soumise par la section Ont.)

- Considérant que la Coupe de l'éleveur est de plus en plus populaire et contribue à promouvoir la race Holstein et à encourager l'interaction sociale des membres;
- Considérant que la Coupe de l'éleveur est jugée par des juges officiels;
- Considérant que les expositions de comté sont de plus en plus confrontées au problème de la pertinence et de la durabilité.

Il est résolu que les deux meilleures vaches de chaque concours de la Coupe de l'éleveur (selon la décision du juge) soient reconnues d'après leur généalogie. Cela devrait être possible indépendamment des règles et des classes de chaque comté, en autant que le juge choisisse les deux meilleures à la fin de la journée.

Motion rejetée

Communication

8. Consanguinité (soumise par Holstein Québec)

- Considérant que l'arrivée de la génomique a accéléré le progrès génétique, cependant elle a aussi augmenté le niveau de la consanguinité plus rapidement que par le passé;
- Considérant que l'utilisation accrue de la semence sexée ou de bovins de boucherie a pour impact de réduire le nombre de généalogies différentes;
- Considérant que les centres d'insémination favorisent de manière naturelle les croisements avec des index toujours plus élevés, ce qui entraîne une augmentation de la concentration de la consanguinité;
- Considérant qu'il y a déjà des recherches approfondies sur les enjeux de la consanguinité réalisées par le Conseil d'évaluation génétique (GEB), mais que peu de producteurs sont au courant de ces démarches.

Il est par conséquent résolu que l'information concernant l'augmentation de la consanguinité se rende directement aux producteurs de manières concrètes (ex.: Info Holstein, publications sur les médias sociaux, etc.) afin de les sensibiliser de manière efficace sur ce sujet préoccupant de l'industrie.

Plan d'action : Cette question était uniquement informative et nous l'avons prise en considération.

Faits saillants financiers 2023 - Survol

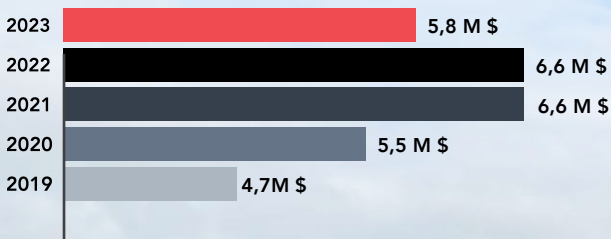
Activité par province

Province	Adhésions		Enregistrements		Classifications		Transferts		Génomique	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Colombie-Britannique	313	337	19 447	20 128	13 864	18 047	846	1 264	508	509
Alberta	405	406	24 830	24 417	16 519	15 612	1 108	1 013	3 194	1 983
Saskatchewan	111	115	8 489	9 006	6 577	6 277	441	590	991	802
Manitoba	203	214	11 738	11 952	6 933	6 654	346	524	625	385
Ontario	3 233	3 321	99 842	100 212	76 682	73 122	7 477	9 634	6 840	5 273
Québec	3 643	3 741	93 389	92 171	102 804	102 580	12 284	10 755	5 365	4 221
Nouveau-Brunswick	148	154	4 430	4 686	3 615	4 298	489	998	167	319
Île-du-Prince-Édouard	147	155	4 631	4 509	3 261	4 367	494	892	178	589
Nouvelle-Écosse	165	159	4 881	4 474	5 475	6 114	457	425	727	416
Terre-Neuve	14	16	1 138	1 574	693	813	45	73	42	60
International	3	3	0	4	0	0	148	126	0	0
Total	8 385	8 621	272 815	273 133	236 423	237 884	24 135	26 294	18 637	14 557

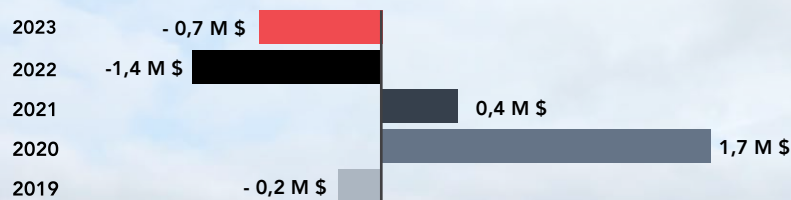
Résultats opérationnels sur 10 ans



Fonds de réserve : 5,8M \$



Excédent* / Déficit : (\$0.7 M)



*2020-2021 inclut la subvention salariale et les frais ponctuels.
Toutes les années comprennent des gains/pertes non réalisés dans le portefeuille de placement du fonds de réserve.

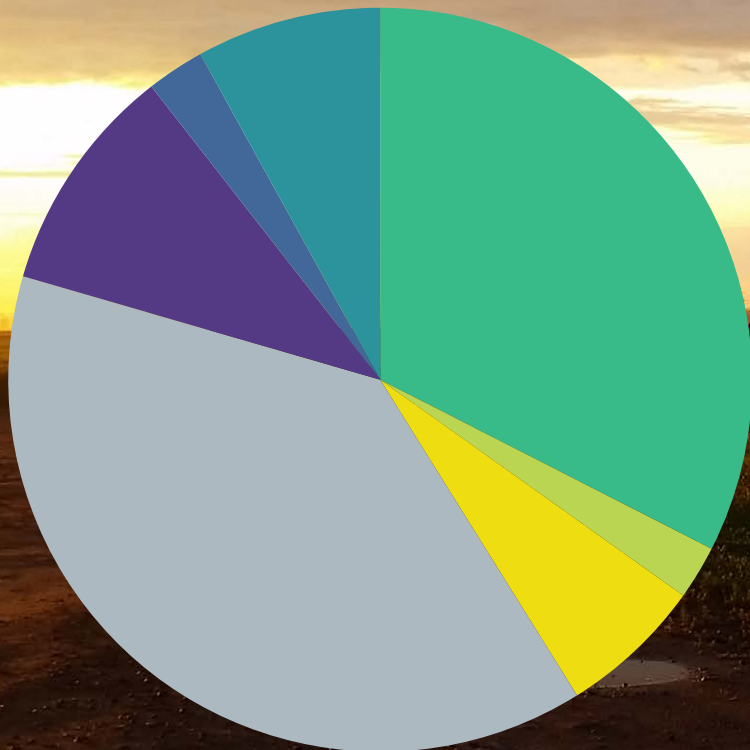
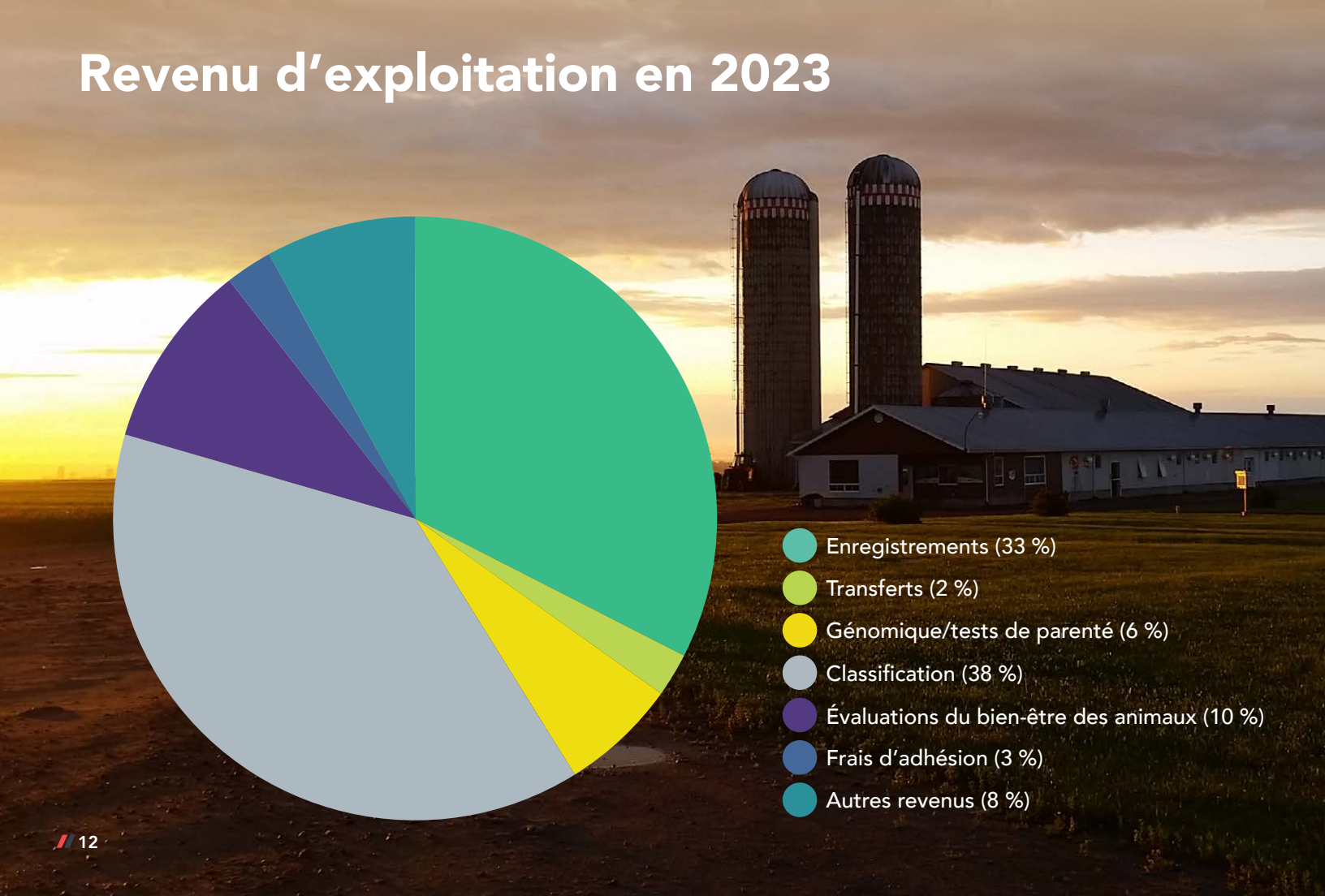


Activités de classification



Animaux Holstein		Autres races		N ^{bre} total d'animaux	
2023	220 196	2023	16 227	2023	236 423
2022	221 484	2022	16 400	2022	237 884

Revenu d'exploitation en 2023



- Enregistrements (33 %)
- Transferts (2 %)
- Génomique/tests de parenté (6 %)
- Classification (38 %)
- Évaluations du bien-être des animaux (10 %)
- Frais d'adhésion (3 %)
- Autres revenus (8 %)



Rapport financier 2023

Kathryn Chapman, contrôleur de gestion

L'équipe Holstein

En 2023, la structure et la rémunération du personnel ont été examinées afin de nous assurer d'avoir les personnes compétentes dans les bons rôles. En 2024, nous poursuivons l'élaboration du programme de perfectionnement des employés et les évaluations du rendement.

Revenu total en hausse de 6,2 % sur 12 mois

La croissance du chiffre d'affaires provient d'une augmentation stratégique des tarifs qui nous a permis de nous rattraper par rapport aux coûts comparatifs du marché. Comparativement à l'année précédente, le revenu associé aux enregistrements a augmenté de 2,1 % et les activités sont demeurées assez stables, tandis que le revenu des transferts a baissé de 3,1 %. Les recettes des tests génomiques ont augmenté de 18 % par rapport à 2022 grâce à la commercialisation continue du produit Clarifide amélioré et au lancement de l'application ConneXXion. Les recettes des classifications ont augmenté de 11,3 % par rapport à l'année précédente, bien que les activités aient peu changé. Les recettes des Évaluations du bien-être des animaux ont diminué de 1 %. Dans l'ensemble, le revenu total marque une hausse de 6,2 % sur 12 mois.

Gestion des dépenses

En 2023, l'un de nos principaux objectifs était de revoir nos procédés afin de rendre la gestion des dépenses plus efficace et efficiente. Pour ce faire, nous avons veillé à ce que tous les déplacements relatifs aux réunions soient nécessaires, et nous avons réalisé des économies en assistant à certaines réunions des comités, aux assemblées générales annuelles et à d'autres événements de l'industrie en mode virtuel. Les frais de déplacements continuent d'augmenter et nous avons pour priorité de négocier les contrats d'hôtel et d'organiser efficacement nos déplacements. Nous avons abaissé nos seuils d'approbation et d'examen afin de permettre à la direction supérieure et à la chef de la direction d'effectuer

une supervision plus pratique des engagements à prendre, de manière à renforcer encore davantage le contrôle des dépenses. Il en résulte une diminution des dépenses de 0,6 % par rapport au budget et une hausse de seulement 2,3 % par rapport à l'année précédente, malgré un taux d'inflation de 6,8 % comparativement à 2022 et de 3,9 % en 2023.

Position de trésorerie

L'augmentation des tarifs en 2023 et l'utilisation judicieuse de notre crédit rotatif et de nos facilités de prêt nous ont permis de stabiliser notre position de trésorerie à la fin de l'année 2023. Nous avons maintenu à jour le classement chronologique des comptes créditeurs afin d'entretenir de bonnes relations avec nos partenaires commerciaux.

Fonds de réserve

Holstein Canada maintient un fonds de réserve pour financer les opérations courantes en cas d'interruption des activités. Un solde minimum de 4 M\$ est réservé exclusivement aux urgences, l'excédent étant disponible pour financer des projets futurs. Les fonds sont investis conformément à la politique de placement, qui est examinée périodiquement par le Comité d'audit et des finances et le conseil d'administration. En raison du déficit de l'année précédente, nous avons dû retirer 1 M\$ avec l'approbation du conseil pour financer nos activités. Grâce à une gestion minutieuse du portefeuille par RBC Dominion Valeurs mobilières, nous constatons un gain réalisé de 4,74 % contre une perte de 0,10 % en 2022. Il en résulte la comptabilisation d'un gain non réalisé de 104 000 \$ pour maintenir la valeur de marché du solde. Le solde minimum requis à la fin de 2023 a été revu et sera maintenu à 4 M\$. La valeur de marché à la fin de l'année se situait à 5,84 M\$.

États financiers de l'

**ASSOCIATION HOLSTEIN
DU CANADA**

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2023



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Commerce Place
700-77, rue King Ouest
Hamilton ON L8P 4W7
Canada
Téléphone 905-523-8200
Télécopieur 905-523-2222

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration de l'Association Holstein du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association Holstein du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2023;
- l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.

(ci-après, les « états financiers »)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution des soldes des fonds et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Hamilton, Canada

Le 15 mars 2024

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 décembre 2023 avec informations comparatives pour 2022

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	2023 Total	2022 Total
Actif :				
Actif à court terme :				
Trésorerie (note 2)	236 567 \$	8 424 \$	244 991 \$	182 569 \$
Débiteurs (note 3)	1 555 830	–	1 555 830	1 637 921
Autres débiteurs	136 168	–	136 168	81 468
Stocks	21 125	–	21 125	26 306
Frais payés d'avance	241 824	–	241 824	212 121
Placements (note 4)	–	5 826 696	5 826 696	6 423 052
	2 191 514	5 835 120	8 026 634	8 563 437
Immobilisations (note 5)	2 199 892	–	2 199 892	2 343 141
	4 391 406 \$	5 835 120 \$	10 226 526 \$	10 906 578 \$

Passif et soldes des fonds

Passif à court terme :				
Créditeurs et charges à payer (note 6)	1 638 048 \$	2 500 \$	1 640 548 \$	2 147 003 \$
Produits reportés (note 7)	148 928	–	148 928	185 151
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	157 950	–	157 950	124 322
Facilité à vue (note 2)	595 000	–	595 000	145 000
	2 539 926	2 500	2 542 426	2 601 476
Dette à long terme (note 8)	76 895	–	76 895	34 245
	2 616 821	2 500	2 619 321	2 635 721
Soldes des fonds :				
Fonds de réserve (note 12)	–	5 832 620	5 832 620	6 549 528
Fonds d'exploitation	1 774 585	–	1 774 585	1 721 329
	1 774 585	5 832 620	7 607 205	8 270 857
Engagements (note 11)				
	4 391 406 \$	5 835 120 \$	10 226 526 \$	10 906 578 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 avec informations comparatives pour 2022

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	2023 Total	2022 Total
Produits :				
Enregistrements	3 749 427 \$	– \$	3 749 427 \$	3 670 586 \$
Transferts	270 133	–	270 133	278 710
Testage génomique / de parenté	723 810	–	723 810	613 335
TracéLaitier	2 874 619	–	2 874 619	2 842 692
Classification	4 423 909	–	4 423 909	3 975 089
Évaluations du bien-être des animaux	1 149 756	–	1 149 756	1 160 141
Frais d'adhésion	289 979	–	289 979	297 997
Autre produits	926 470	–	926 470	761 395
	14 408 103	–	14 408 103	13 599 945
Charges :				
Salaires et avantages sociaux	7 175 400 \$	– \$	7 175 400 \$	7 027 501 \$
Coût des ventes TracéLaitier	2 476 662	–	2 476 662	2 427 532
Déplacement, repas et hébergement	1 610 939	–	1 610 939	1 535 070
Coûts de laboratoire	491 267	–	491 267	454 361
Personnel sous contrat	471 265	–	471 265	430 499
Engagement envers CDN	446 393	–	446 393	419 706
Événements	410 613	–	410 613	385 760
Dépenses de bureau	373 743	–	373 743	345 926
Amortissement	358 189	–	358 189	342 298
Publicité et promotion	304 128	–	304 128	293 625
TI : équipement, logiciels, périphériques	271 982	–	271 982	238 917
Dépenses relatives au bâtiment	225 896	–	225 896	237 245
Honoraires et indemnités journalières	172 445	–	172 445	190 642
Autres dépenses du personnel	130 568	–	130 568	99 951
Dépenses de traduction	123 371	–	123 371	186 843
Consultants, services professionnels	118 115	–	118 115	137 857
Autres coûts des ventes	96 976	–	96 976	119 821
Autre	96 894	27 718	124 612	165 241
	15 354 846	27 718	15 382 564	15 038 795
Insuffisance des produits sur les charges avant les éléments suivants				
	(946 743)	(27 718)	(974 461)	(1 438 850)

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des résultats et de l'évolution des soldes des fonds (suite)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 avec informations comparatives pour 2022

	Fonds d'exploitation	Fonds de réserve	2023 Total	2022 Total
Autre revenu (charges) :				
Revenu de placement	– \$	206 522 \$	206 522 \$	163 944 \$
(Gain) perte réalisé(e) sur la vente de placements	–	7 231	7 231	(22 904)
Gain (Perte) non réalisé(e) sur les placements	–	97 056	97 056	(118 087)
	–	310 809	310 809	22 953
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(946 743)	283 091	(663 652)	(1 415 897)
Solde des fonds, à l'ouverture de l'exercice	1 721 329	6 549 528	8 270 857	9 686 754
Transfert (vers) depuis les autres fonds (note 12)	999 999	(999 999)	–	–
Charges payées pour le compte d'autres fonds	–	–	–	–
Solde des fonds, à la clôture de l'exercice	1 774 585 \$	5 832 620 \$	7 607 205 \$	8 270 857 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 avec informations comparatives pour 2022

	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Insuffisance des produits sur les charges	(663 652) \$	(1 415 897) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement	358 189	342 299
(Gain) perte sur la cession d'immobilisations	1 089	(9 374)
(Gain) perte réalisée sur la vente de placements	(7 231)	22 904
(Gain) perte non réalisé(e) sur les placements	(97 056)	118 087
Variation des éléments d'actif et de passif autres que de la trésorerie :		
Débiteurs	82 091	90 934
Autres débiteurs	(54 700)	(20 292)
Stocks	5 181	11 031
Frais payés d'avance	(29 703)	24 345
Créditeurs et charges à payer	(506 456)	705 322
Produits reportés	(36 223)	(69 708)
	(948 471)	(200 349)
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(237 605)	(465 525)
Produits sur la cession d'immobilisations	21 576	28 150
Produits sur la vente de placements	1 116 973	713 525
Achat de placements	(416 330)	(1 863 494)
Variation des liquidités soumises à restriction	120 552	1 015 564
	605 166	(571 780)
Activités de financement :		
Produit tiré de la dette	250 000	—
Remboursement de la dette à long terme	(173 721)	(217 559)
Facilité à vue renouvelable	450 000	145 000
	526 279	(72 559)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	182 974	(844 688)
Trésorerie, à l'ouverture de l'exercice	53 593	898 281
Trésorerie, à la clôture de l'exercice	236 567 \$	53 593 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2023

L'Association Holstein du Canada (« l'Association ») est un organisme national autorisé à inscrire au registre les bovins Holstein au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race de bovins Holstein. À cette fin, l'organisme tient un livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi sur la généalogie des animaux* et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'alinéa 149(1)(e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales méthodes comptables :

a) Référentiel comptable :

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilité par fonds :

L'Association suit la méthode de comptabilité par fonds affectés pour les produits et les charges.

Les produits et les charges liés à la prestation de services et aux activités administratives sont comptabilisés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de réserve présente l'actif, le passif, les produits et les charges qui sont grevés d'une affectation interne afin de pourvoir aux éventualités futures et de financer des projets spécifiques.

c) Comptabilisation des produits :

L'Association comptabilise les produits au fur et à mesure que les services sont rendus.

Les revenus de l'enregistrement, de la classification et de l'amélioration de la race sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel le service est fourni.

Les produits des frais d'adhésion représentent les cotisations annuelles payées par les membres de l'Association. L'Association comptabilise les frais d'adhésion proportionnellement à la durée de l'adhésion. Les montants reçus avant l'expiration de la période d'adhésion sont traités comme des produits reportés.

Les revenus des placements incluent les intérêts et les dividendes et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

d) Stocks :

Les stocks sont principalement constitués de fournitures et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite) :

e) Conversion des devises :

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans les résultats de l'exercice à l'étude.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

L'Association considère tous les comptes d'investissement et d'épargne très liquides et à taux d'intérêt élevé comme des équivalents de trésorerie.

g) Relations avec les sections provinciales :

L'Association est liée à ses sections provinciales, car l'objet de l'Association et des sections est intégré de sorte qu'elles ont des objectifs communs ou complémentaires. De plus, la charte de l'Association contient des dispositions qui empêchent toute modification de la charte des sections sans le consentement de l'Association. De ce fait, les sections bénéficient de certains droits et privilèges en tant que membres. L'Association n'a pas le droit de nommer la majorité des membres votants du conseil d'administration d'une section ni d'exercer un contrôle sur les activités de financement et d'investissement, mais elle peut avoir la capacité d'influencer certaines parties de l'exploitation de la section. Les sections sont des organismes sans but lucratif, dont certaines ne sont pas constituées en société et d'autres sont constituées sans capital social en vertu des lois de la province dans laquelle elles résident.

Tous les membres de l'Association doivent payer une cotisation annuelle et un prélèvement qui est facturé et perçu par l'Association et remis aux sections provinciales conformément aux statuts de l'Association. L'Association exécute également certaines activités administratives comme les paiements effectués au nom de la section, qui sont ensuite remboursés. À la clôture de l'exercice, 78 455 \$ (74 748 \$ en 2022) sont inclus dans les créiteurs et charges à payer relativement à ces montants. À la clôture de l'exercice, 22 811 \$ (12 316 \$ en 2022) sont inclus dans les débiteurs relativement à ces montants.

h) Dépréciation des actifs à long terme :

La direction soumet la valeur comptable des actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que celle-ci pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée en comparant l'estimation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation futurs non actualisés devant découler de l'actif avec la valeur comptable de l'actif sera radiée au moment de la dépréciation.

i) Coûts de développement :

Les dépenses de recherche et développement sur les immobilisations incorporelles grevées d'une affectation interne sont comptabilisées comme charges lorsqu'elles sont encourues.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite) :

j) Immobilisations :

Les immobilisations de l'Association sont comptabilisées au coût. L'amortissement est comme suit :

Immobilisations	Méthode	Taux
Immeuble	Linéaire	30 ans
Améliorations à l'immeuble	Linéaire	10 ans
Fournitures de bureau et équipement	Linéaire	5 ans
Traitement des données	Linéaire	3-4 ans
Automobiles	Amortissement dégressif	30 %

k) Collections :

Les collections de l'Association sont capitalisées à l'état de la situation financière, mais ne sont pas soumises à l'amortissement. Les apports sont comptabilisés à titre de produits et d'augmentation des immobilisations corporelles, à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur ne peut être déterminée, l'apport est comptabilisé à une valeur nominale. La collection de l'Association consiste en une sculpture de Fafard.

l) Transferts interfonds :

Les transferts interfonds représentent des montants utilisés pour financer des projets et des initiatives.

m) Instruments financiers :

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur lors de leur achat ou de leur émission.

Au cours des périodes ultérieures, les actions négociées sur un marché actif et les dérivés sont présentés à leur juste valeur, et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat net. Tous les autres instruments financiers sont présentés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition, de la vente ou de l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges dans le cas des éléments évalués à leur juste valeur et imputés à l'instrument financier dans le cas d'un instrument évalué au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de dépréciation existent. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier est observé, la valeur comptable de l'actif financier est réduite et le montant de la réduction est comptabilisé en résultat net. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée précédemment, et le montant de la reprise est comptabilisée dans les résultats.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

1. Principales méthodes comptables (suite) :

n) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir une incidence sur les futures périodes.

2. Trésorerie :

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus auprès d'une banque à charte. Les comptes bancaires rapportent des intérêts à un taux nominal. La trésorerie comprend 8 424 \$ (128 976 \$ en 2022) de fonds affectés à l'interne et détenus dans un compte d'épargne à intérêt élevé qui rapporte des intérêts au taux de 0,45 % (0,45 % en 2022).

L'Association dispose d'une facilité à vue renouvelable d'un montant total de 825 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque, plus 0,30 % par an. À la clôture de l'exercice, 595 000 \$ de la facilité étaient utilisés (145 000 \$ en 2022). Ces facilités sont garanties par une convention de sûreté générale qui constitue une sûreté de premier rang sur tous les biens personnels de l'Association. L'Association dispose d'une facilité de carte de crédit auprès de la Banque américaine du Canada d'un montant total d'environ 400 000 \$. À la clôture de l'exercice, environ 92 978 \$ de cette facilité étaient utilisés (102 537 \$ en 2022), montant qui est inclus dans les créditeurs et charges à payer dans l'état de la situation financière.

3. Débiteurs :

Les débiteurs représentent les créances commerciales pour les frais d'adhésion, les services et produits et sont présentés déduction faite d'une provision pour perte de valeur de 22 546 \$ (33 453 \$ en 2022).

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

4. Placements :

	2023	2022
Certificats de placement garanti	3 649 816 \$	3 749 246 \$
Obligations et débetures		
Autorités canadiennes provinciales et publiques	297 068	593 013
Obligations de sociétés canadiennes	138 269	131 209
Actions		
Actions privilégiées	46 111	46 935
Actions ordinaires	1 653 915	1 866 895
Titres étrangers	41 517	35 754
	5 826 696 \$	6 423 052 \$

Les certificats de placement garanti rapportent des intérêts à un taux compris entre 1,39 % et 5,45 % (1,20 % - 5,30 % en 2022). Les obligations des autorités canadiennes provinciales et publiques ont des taux d'intérêt compris entre 1,65 % et 4,60 % (1,65 % - 4,60 % en 2022). Ces investissements arriveront à échéance dans une période de 1 à 5 ans et sont facilement convertis en espèces.

Les rendements des actions privilégiées se situent entre 4,90 % et 5,20 % (4,90 % - 5,20 % en 2022). Les actions ordinaires n'ont pas de date d'échéance fixe et ne sont généralement pas exposées au risque de taux d'intérêt. Les dividendes sont généralement déclarés sur une base annuelle.

À la clôture de l'exercice, les montants inclus ci-dessus sont grevés d'une affectation interne par rapport au fonds de réserve (note 12).

5. Immobilisations :

	Coût	Amortissement cumulé	2023 Valeur comptable nette	2022 Valeur comptable nette
Terrain	328 851 \$	– \$	328 851 \$	328 851 \$
Bâtiment	3 008 125	2 206 250	801 875	902 145
Améliorations au bâtiment	294 031	145 000	149 031	141 524
Sculpture de Fafard	179 686	–	179 686	179 686
Fournitures de bureau et équipement	468 055	408 674	59 381	54 978
Automobiles	1 115 010	591 523	523 487	550 143
Matériel informatique et logiciels	785 799	628 218	157 581	185 814
	6 179 557 \$	3 979 665 \$	2 199 892 \$	2 343 141 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

6. Crédoiteurs et charges à payer :

Les crédoiteurs et charges à payer comprennent un montant de 56 995 \$ (50 989 \$ en 2022) au titre des sommes à remettre à l'État.

7. Produits reportés :

	2023	2022
Frais d'adhésion	66 516 \$	67 654 \$
Revenu des produits et services	72 383	104 967
Autres	10 029	12 530
	148 928 \$	185 151 \$

8. Dette à long terme :

	2023	2022
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 7 911 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 2,05 %, échéant en janvier 2024, garanti par une convention de sûreté générale.	7 787 \$	101 445 \$
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 2 651 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 2,84 %, échéant en octobre 2024, garanti par une convention de sûreté générale.	26 010	57 122
Prêt à terme renouvelable, remboursable par mensualités de 11 252 \$, y compris les intérêts calculés au taux annuel de 7,52 %, échéant en juillet 2025, garanti par une convention de sûreté générale.	201 048	–
	234 845	158 567
Tranche à court terme	(157 950)	(124 322)
Tranche à long terme	76 895 \$	34 245 \$

Le remboursement du principal de la dette à long terme pour les deux prochaines années se fera comme suit :

2024	157 950 \$
2025	76 895
	234 845 \$

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

8. Dette à long terme (suite) :

L'Association dispose d'une facilité de crédit à terme de 350 000 \$ et d'une ligne de crédit renouvelable de 350 000 \$ auprès de la RBC. Le total des emprunts combinés dans le cadre de ces deux facilités de crédit ne peut dépasser 350 000 \$ en tout temps. À la clôture de l'exercice, environ 234 845 \$ (158 567 \$ en 2022) des facilités d'emprunt à terme ont été utilisés, sans aucun prélèvement sur la ligne de crédit-bail (néant en 2022).

9. Régime de retraite :

L'Association gère un régime de retraite à cotisations définies pour tous les employés, dans le cadre duquel elle verse l'équivalent du montant contribué par l'employé, jusqu'à un certain pourcentage du salaire de celui-ci, sous réserve de certaines limites déterminées par la date d'adhésion de l'employé au régime. La charge du régime de retraite pour l'exercice s'est élevée à 188 450 \$ (183 419 \$ en 2022).

10. Instruments financiers :

a) Risque de crédit :

Les instruments financiers potentiellement exposés au risque de crédit comprennent la trésorerie, les placements et les débiteurs. Les dépôts détenus auprès des banques peuvent dépasser le montant de l'assurance fournie sur ces dépôts. En général, ces dépôts peuvent être remboursés sur demande et sont conservés auprès d'institutions financières de bonne réputation et ne présentent donc qu'un risque minimal. Les investissements ne sont pas concentrés de manière significative et sont principalement investis dans des placements de haute qualité. La direction considère que son exposition au risque de crédit sur la trésorerie est faible, car l'Association détient des dépôts en trésorerie auprès d'une grande banque canadienne. Les débiteurs sont dus par un grand nombre de membres et de clients répartis sur une grande zone géographique. L'Association évalue la situation financière de ses membres et de ses clients et limite le montant du crédit accordé lorsqu'elle le juge nécessaire. L'Association a recours à une provision pour créances douteuses pour enregistrer les pertes de crédit potentielles associées à ses créances commerciales et les pertes de crédit à ce jour ont été conformes aux attentes de la direction.

b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association a pris des mesures pour s'assurer qu'elle disposera d'un fonds de roulement suffisant pour faire face à ses obligations en maintenant des niveaux de trésorerie suffisants et en investissant dans des placements à court terme de qualité supérieure.

ASSOCIATION HOLSTEIN DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2023

10. Instruments financiers (suite):

c) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association gère le risque de taux d'intérêt de ses investissements en certificats de placement garanti et en placements à revenu fixe en utilisant un portefeuille échelonné avec des durées d'échéance variables.

d) Risque de change :

L'Association est exposée au risque de change en raison des placements qu'elle détient libellés en devises étrangères. Les fluctuations de la valeur relative de ces devises étrangères par rapport au dollar canadien peuvent entraîner une incidence positive ou négative sur la juste valeur et les flux de trésorerie futurs liés à ces placements. Moins de 2 % du portefeuille de l'Association est exposé à un risque de change.

Il n'y a pas eu de changement aux risques identifiés ci-dessus par rapport à l'exercice précédent.

11. Engagement :

L'Association s'est engagée à payer des frais de service annuels pour les activités d'évaluations génétiques menées par le Réseau laitier canadien (« CDN »), une société faisant affaire sous le nom de Lactanet, conformément à un accord entre le CDN, les centres canadiens d'insémination artificielle, les agences canadiennes du contrôle laitier et les associations canadiennes de race. Le coût estimé pour l'Association pour l'exercice 2024 devrait être d'environ 378 480 \$, plus 75 000 \$ pour la recherche laitière dans le cadre du conseil DairyGen.

12. Fonds de réserve :

L'Association a un fonds de réserve pour faire face aux éventualités futures et pour financer des projets spécifiques. Pendant l'exercice, un montant de 999 999 \$ a été transféré du fonds de réserve au fonds d'exploitation (néant en 2022).

13. Informations comparatives :

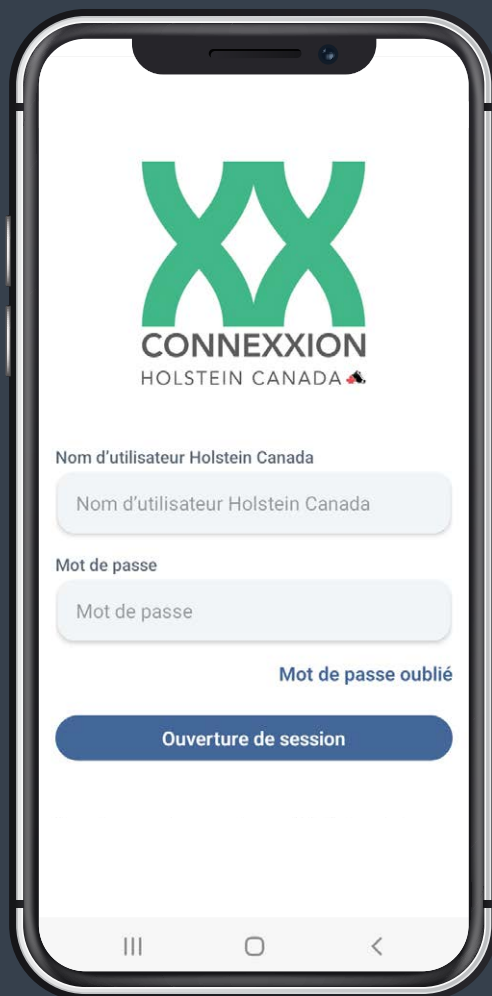
Les chiffres comparatifs présentés dans l'état des résultats et de l'évolution des soldes des fonds ont été reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice à l'étude.

Notes

Notes



CONNEXION



Les tests génomiques et l'enregistrement à portée de la main!

Le NOUVEL « enregistrement génomique » vous fait gagner du temps en simplifiant le processus d'enregistrement et d'envoi des échantillons pour vos animaux Holstein.



L'application vous épargne du travail!

Finis les allers-retours entre le bureau et la ferme... Inscrivez-vous et envoyez vos demandes de test génomique à partir de n'importe où.



Suivez de près vos demandes de test génomique!

Vérifiez le statut de vos envois de TSU pour être au courant des résultats et de tout problème éventuel.